

## NOTE

---

**Destinataires :** Le laboratoire de microbiologie

**Date :** Le 6 février 2024

**Objet :** **Culture de pus superficiels provenant liquides de drains chirurgicaux déjà en place**

---

À tous les utilisateurs,

Dans un objectif d'amélioration continue et pour s'assurer de la qualité des rapports au laboratoire de microbiologie, les liquides provenant de drains chirurgicaux déjà en place ne seront plus acceptés. Ces spécimens étaient traités selon la procédure de pus superficiels et comportaient un risque élevé de contamination pouvant entraîner une mauvaise utilisation d'antibiotiques. Les pus provenant de la radiologie et de la salle d'opération continueront d'être traités selon les procédures de culture de pus profonds. Quant à eux, les liquides biologiques normalement stériles ne sont pas touchés par ce changement de procédure.

Les spécimens refusés seront conservés pour une période de 72 heures dans l'éventualité où le spécimen a été mal identifié et qu'on le considère irremplaçable. Si un clinicien désire tout de même effectuer une culture de pus provenant d'un drain déjà en place, celui-ci devra contacter le microbiologiste de garde au laboratoire pour justifier sa demande. Les cultures des drains eux-mêmes sont déjà des spécimens refusés.

En bref

- Les spécimens provenant de drain déjà en place seront maintenant refusés, mais seront conservés pendant 72 heures dans l'éventualité où le spécimen a été mal identifié;
- Les pus provenant de la radiologie ou de la salle d'opération sont toujours acceptés.

Merci de votre collaboration.

**PHILIPPE MORENCY-POTVIN MD FRCPC**

Microbiologiste-infectiologue  
CHUM  
philippe.morency-potvin.med@ssss.gouv.qc.ca

**Joanie Bienvenu**

Cheffe de service administratif laboratoire de la microbiologie  
Et de la banque de sang  
CHUM  
Joanie.bienvenu.chumsss.gouv.qc.ca